

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 24

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lativement peu nutritives mais dures et dépourvues de saveur.

D'après ce phénomène de physiologie végétale que nous avons tous les jours sous nos yeux, pendant la durée de la végétation des prairies on comprend que la méthode vicieuse qui consiste à laisser mûrir le foin comme on dit, est nuisible, non seulement à la bonne qualité du fourrage, mais encore à sa qualité et à la facilité de sa mastication et par conséquent de sa digestion par les animaux qui le consomment.

Quel est donc le moment, indiqué par la raison et la pratique éclairée, pour faucher les prairies ?

C'est celui pendant lequel les plantes ayant tout leur développement ne sont pas encore épuisées par la formation de la graine.

Or, comme cette formation commence, immédiatement après la fécondation, il en résulte rigoureusement que la faulx doit entrer dans les prés, lorsque la majorité des plantes est en fleurs ; nous disons de la majorité des plantes parce que leur floraison n'ayant pas lieu en même temps pour toutes, on doit se guider sur la moyenne indiquée par la plus grande quantité de fleurs épanouies. Du reste, avec un peu de pratique et d'esprit d'observation la question du moment propre au fauchage n'est pas difficile à résoudre.

Ainsi donc, en coupant l'herbe des prairies naturelles ou artificielles, au moment où la majorité des plantes qui la composent est en fleurs, on aura un foin plus abondant parce que c'est le moment du plus grand développement des végétaux herbacés qui le fournissent ; plus tendre et plus succulent, parce que il ne sera pas épuisé par la formation de la graine et qu'on ne l'aura pas laissé durcir sur pied.

Et la fauchaison faite au moment que nous venons indiquer n'a pas pour seul avantage de donner un foin de meilleure qualité plus abondant et d'une plus facile mastication pour être bien digéré, elle en a deux autres que voici :

Nous avons dit que lorsqu'une herbe forme sa graine, sa tige comme ses feuilles s'amodrissent, tendant à se dessécher,

Elles puissent donc dans l'atmosphère moins d'éléments nutritifs pour se nourrir et former la graine, et elles en demandent

réserve une figure, nous allons nous retrouver un peu plus tard.

Gauthier eut un geste de protestation.

— Cette faveur m'est très douce, et vous me voyez bien malheureux de ne pouvoir en jouir, dit-il. Mais que faire ?... Je pars en manœuvre dans deux heures d'ici, et n'ayant été prévenu qu'au dernier moment, je n'ai pas eu le temps de faire quelques préparatifs indispensables.

Le visage de la jeune fille s'assombrit.

— Je regrette bien vivement cette coïncidence ! fit-elle. Mais le devoir passe avant le plaisir, c'est trop juste ! Et puisqu'il en est ainsi, je vais vous presser de partir, Gauthier. Ne vous attardez pas davantage ici, je vous en prie, cela vous donnera au moins une heure de repos. Passez par le jardin, si vous le voulez, vous gagnerez au moins cinq minutes. J'expliquerai à maman pourquoi vous n'avez pu prendre congé d'elle.

Le jeune homme serra respectueusement la petite main qui se tendait vers lui, et dans un mouvement spontané, il y appuya ses lèvres.

(A suivre.)

davantage au sol qui s'épuise d'autant plus qu'il fournit une plus grande quantité de nourriture au végétal produit. En conséquence une plante qui forme sa graine enlève plus de principes fertilisants de la terre que lorsqu'elle est coupée en fleur.

Pour laisser moins épuiser le sol d'un pré il y a donc avantage à couper son herbe pendant sa floraison. D'autre part, la pousse du regain est d'autant plus grande qu'elle a plus de temps pour se développer. Or, plus la récolte du foin est précoce, plus le regain a de temps pour croître et plus abondant est son produit.

Sous quelque point de vue donc qu'on l'envisage, la coupe des foins faite au moment indiqué par la physiologie végétale offre des avantages incontestables.

Causerie du Docteur

Bébé dans sa baignoire

Je ne suis pas fanatique des bains pour les bébés.

J'ai maintes fois établi qu'un bébé, frictionné à grande eau tous les jours, n'a pas besoin du bain journalier.

Le bain doit intervenir deux fois par semaine au plus.

On ne peut pas plus donner un bain sans baignoire que faire une omelette sans œufs, mais le plus pauvre peut acquérir cet ustensile sans beaucoup de frais. Le bain de pied en zinc est tout indiqué dans ce cas. Il va de soi que si l'on peut payer à Bébé une baignoire en porcelaine émaillée, c'est préférable. Fût-elle en or, il est indispensable que la baignoire soit propre et nettoyée à l'eau bouillante avant tout usage.

Voyons comment on prépare un bain simple. La baignoire rincée, on y verse de l'eau bouillie tiède, 36 à 37 degrés, mesurés au thermomètre et non appréciés à la main... La main est un mauvais juge... J'en connais qui sont toujours chaudes et trouvent de la fraîcheur à une eau pourtant chaude. D'autres mains sont froides comme des peaux de serpent. Mettez-les en contact avec la même eau et, par contraste, elles la trouveront telle qu'elle est. Le thermomètre, lui, n'a pas de ces fantaisies. Il donne le degré mathématique. Au reste, son acquisition ne donne pas lieu à une dépense excessive. Pour dix sous on a aujourd'hui dans les bazars des instruments suffisants, sinon d'une précision absolue.

Il faut verser dans la baignoire assez d'eau pour que le Bébé soit couvert et ne se refroidisse pas. Pas d'excès, sous peine de débordement. Voilà Bébé dans sa baignoire. On ne l'y laissera pas plus de cinq à six minutes. Je suis l'ennemi de ces bains prolongés, de quinze ou vingt minutes, qui amollissent et affaiblissent le bébé, lui font une peau cataplasme.

Ces chers petits, il faut les placer adroitement dans leur baignoire. On leur pose la main gauche sous la nuque et la droite sous les deux jambes, en demi-gouttière, en ayant soin de faire passer l'index dans leur intervalle.

En général, une fois dans leur baignoire, les bébés poussent des cris de joie ou se livrent à un babillage ininterrompu.

Pourtant il en est qui braillent avec désespoir. Ils ont peur de se voir ainsi dans l'eau. Un truc très simple, c'est de les envelopper dans un lange qui leur cache leurs jambes.

Pendant que le nourrisson est dans le bain, on le savonne consciencieusement du haut en bas, avec la main droite demeurée libre, la gau-

che soutenant la tête pour que Bébé ne boive pas un coup.

Il s'agit maintenant de faire sortir du bain notre client... Que de rhumes pris parce qu'on a mal assuré ces conditions de sortie !

Un bain doit toujours être donné, l'hiver, dans une chambre chauffée à 20 degrés, au moins.

Il faut avoir sous la main des sorties de bain.

La meilleure, la plus pratique, est cette étoffe molleuse, souple et chaude qu'on appelle le molleton. Ces peignoirs ont le grand avantage d'absorber vite et complètement le liquide. A défaut de molleton, on peut recourir à la flanelle, encore douce à la peau, mais moins absorbante.

Si la bourse n'est pas très bien garnie, on se servira d'une serviette-éponge ou d'un vieux linge usé, préalablement chauffé.

Le principal c'est de procéder vite à l'essuyage et d'assécher complètement la peau. Si l'on est en hiver, on remet le bébé dans son berceau pour faire sa réaction, sinon on l'habille, on lui donne à boire et on le fait sortir.

Mes lectrices ont trouvé peut-être ces indications trop minutieuses. Elles sont pourtant indispensables à remplir, car si un bain bien donné a son importance, mal donné il peut entraîner chez le bébé des troubles regrettables.

Menus propos

Siège couteux. — Un négociant de Hambourg vient de recevoir de Los Angeles (Californie) un fauteuil qui n'a pas son pareil au monde. Il est construit entièrement de cornes de bœufs domestiques et de bisons, récoltées patiemment sur la côte du Pacifique par deux constructeurs-amateurs, MM. C. Snyder et Arthur Stephan, deux Allemands établis depuis longtemps à Los Angeles.

Les quatres pieds coûtèrent de longues recherches, car il est rare de trouver plusieurs paires de cornes exactement semblables, tant au point de vue de la longueur qu'à celui de la forme ; la courbe est plus ou moins accentuée. Et il faut aussi tenir compte de la couleur, qui varie d'un individu à l'autre.

Pour se procurer des cornes de bisons, les deux Allemands durent consacrer l'an dernier une partie de leurs vacances à parcourir les régions où ces grands bovidés erraient par milliers, avant d'être exterminés par les trappeurs entre 1875 et 1880.

Bref, il faut les croire quand ils nous affirment que ce fauteuil exigea plus de deux années d'efforts, tant pour se procurer la matière première que pour choisir les cornes symétriques, les assembler et les polir.

Il est tout aussi admissible que le musée de Los Angeles leur ait offert 2000 francs pour leur œuvre, et qu'ils aient préféré en doter un musée de leur ville natale.

* * *

Dentiste japonais. — Ce dernier n'a besoin ni de clefs, ni de fauteuils à bascule, et c'est entre le pouce et l'index qu'il cueille délicatement la dent condamnée.

Le client, assis sur une natte, tend sa bouche, que l'opérateur maintient ouverte d'une main. De l'autre, il travaille, et, en moins d'une demi-minute, cinq ou six molaires passent de la mâchoire du patient dans la poche du prestidigitateur.

Cette façon de procéder nécessite une force et une adresse qui ne s'acquièrent qu'à la longue et par des exercices répétés.

Pour cela, les Japonais se servent d'une planchette présentant en son milieu une rangée de chevilles plus ou moins solidement plantées. La planchette est simplement posée à terre et l'apprenti doit arracher toutes les chevilles, l'une après l'autre, sans déplacer d'une ligne le Plateau qui les porte. Ce plateau, changé, est fait d'un bois plus ou moins dur : sapin, chêne, etc ; après ces épreuves, l'artiste est prêt à travailler sur le vif. Chez nous, l'apprentissage se fait dans les cliniques aux dépens de pauvres diables qui... hurlent ou grimacent d'une façon épouvantable.

* * *

Canon français et canon allemand. — La *Deutsche Tageszeitung* publie un article du général Bahn sur l'artillerie des armées française et allemande, dans lequel l'auteur arrive à la conclusion suivante :

L'armée française dispose de 1.984 canons, tandis que l'armée allemande en a 3.102. Dans ce nombre, ne sont pas compris les hotchkiss allemands, ni les canons à feu rapide français. L'Allemagne a donc une supériorité de 1.118 canons ; mais l'artillerie française est supérieure à celle de l'Allemagne par la quantité de munitions qu'elle a à sa disposition sur sa ligne de feu.

Le canon allemand ne porte que 188 coups, tandis que les canons français en ont 312, et ce nombre est considéré en France comme encore trop petit, suivant les renseignements de la guerre russo-japonaise, qui ont démontré la nécessité d'augmenter le nombre des munitions sur la ligne de feu. Ainsi, le nombre de coups que l'artillerie d'un corps d'armée français peut tirer est de 28.704, tandis que le nombre de coups d'un corps d'armée allemand est de 27.458, soit 1.546 coups de moins.

Quoique les Allemands aient la supériorité dans le nombre des canons, ils sont réellement inférieurs à l'artillerie française, et ces conditions paraissent encore plus défavorables, si l'on compte aussi les munitions des canons à feu rapide français, car les munitions des hotchkiss-allemands sont comprises dans ces chiffres.

L'Allemagne doit donc augmenter la quantité de munitions dans la ligne de feu si, après l'introduction des canons à feu rapide, elle veut maintenir une supériorité dans son artillerie.

* * *

Sacide de toute une Tribu. — La province de Yakoutsk, en Sibérie, la contrée la plus froide du continent, a été le théâtre d'un événement sanglant et peut-être sans précédent dans la vie des peuples.

La nombreuse tribu des Tchouktches, au physique et au langage supérieurs à la plupart des nomades de la Sibérie, vient de disparaître d'une manière tragique.

Les Tchouktches gagnaient leur vie par l'élevage des rennes. Il y en avait qui en possédaient des troupeaux de plusieurs centaines. Mais, il y a deux ans, une épidémie a commencé à faire ses ravages parmi les animaux, et bientôt tous les rennes de la tribu furent enlevés. Les Tchouktches, privés de l'unique ressource de leur existence, se virent en proie à la famine. Ils endurent bravement la faim et le froid, espérant que le printemps leur amènerait des jours heureux. Mais quand ils virent que la nouvelle saison n'apportait aucun changement à leur sort, ils se sont réunis pour délibérer sur un parti à prendre.

Après une discussion qui a duré toute une journée, ils ont décidé que chaque père de famille égorgerait les siens et se tuerait ensuite lui-même.

Le lendemain matin, la décision a été mise à exécution, très consciencieusement. Sur un vaste terrain, qu'ils avaient choisi pour leur suicide collectif, on a pu voir les Tchouktches morts gisant côté à côté. La plupart d'entre eux avaient la gorge coupée, la poitrine ouverte, le cœur et le foie sortis.

Quelques vieillards, restés les derniers pour le suicide, n'ayant pas eu la force de l'accomplir, ont été trouvés encore vivants. Ils ont pu raconter la scène sanglante et les événements qui l'on précédée.

La tribu des Tchouktches comptait environ deux mille âmes.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de mai 1906.

Naissances.

Du 2. Stouder Léon-Joseph-Albert, fils de Léon, employé d'imprimerie, de Courtedoux, et de Émilie-Henriette née Bailly. — Du 6. André Marie-Marthe, fille de Marthe-Marie, de Bourgogne, France. — Du 7. Haas Jean, fils de Jean, polisseur de boîtes, de Walliswyl, et de Marie-Thérèse-Eugénie née Bouju. — Du 14. Froidevaux Louise, fille de Dora, horlogère, du Bémont. — Du 17. Noirjean Suzanne-Emma, fille de Joseph, manœuvre, de Damphreux, et de Sidonie née Monnat. — Du 22. Braun Jeanne-Mélina, fille de Henri, boulanger, de Porrentruy, et de Ida née von Gunten. — Du 23. Noirat Joseph, fils de Joseph, cultivateur, de Charmoille, et de Eugénie née Chaignat. — Du 26. Röthlisberger Bertha, fille de Berthe, journalière, de Langnau. — Du 28. Lapaire Thérèse-Marie-Joséphine, fille de Paul, employé, de Fontenais, et de Marie née Metzger. — Du 28. Surdez Marcel-Audré, fils de Victor, horloger, du Peuchapattie, et de Berha née Mühlmann. — Du 28. Jobin Xavier-Georges-Gabriel, fils de Paul, fabricant d'horlogerie, des Bois, et de Cécile née Bonnot.

Mariages.

Du 7. Mathez Henri-Humbert, fondeur-dégrossisseur, de Tramelan-dessus, et Desgrand-champs Berthe-Alice, piqueuse en chaussures, de Tramelan-dessus. — Du 17. Stähli Ferdinand-Johann-Karl, employé de banque, de Netstal, et Gindrat Emma, de Pleujouse. — Du 19. Beyeler Léon Léopold, sellier-tapissier, de Guggisberg, et Jobé Bertha Adelaïde, ouvrière en chaussures, de Courtedoux. — Du 19. Hennemann Lucien François Alphonse, horloger-doreur, de Boécourt, et Gerber Pauline, horlogère adoucisseuse, de Pfetterhausen. — Du 23. Lévy Nathan, marchand de chevaux, de Dijon et Bigard Naida, de Delle.

Décès.

Du 7. Laible Xavier Maurice, fils de Gustave, de Courcelle, né en 1905. — Du 9. Schneider Delphine, horlogère-pierriste, de Schlosswyl, née en 1888. — Du 9. Chavanne Clara Fanny, employée de magasin, de Réchésy, née en 1887. — Du 11. Bacon Pierre, portier de fabrique, de Pleujouse, né en 1841. — Du 15. Jardin Constant, journalier, de Montignez, né en 1843. — Du 18. Girard Catherine, couturière, de Grandvillars, née en 1856. — Du 22. Froidevaux Louise, fille de Dora, du Bémont, née en 1906. — Du 28. Stalder Marie née Dalmau, de Rüegsau, née en 1855. — Du 30. Steulet Joseph, maréchal, de Charmoille, né en 1857.

Passe-temps

— o —

Solutions pour le n° du 17 juin 1906.

Rébus : J'ai grand appétit ; allons souper.
Qui s'y frotte s'y pique.

Récréations mathématiques : Oui, et en voici la preuve :

Supposons, en effet, que le père ait 45 ans et le fils 15 ; l'âge du père est bien clairement le triple de celui du fils. Eh bien ! dans 15 ans, le père aura 60 ans et le fils 30 ans. Or, 60 est bien le double de 30.

CHARADES

Mon premier sert d'amorce au poisson trop avide. Dans ses psaumes, David a chanté mon dernier ; Au collège on apprend à faire mon entier. Dans la langue d'Homère et dans celle d'Ovide.

Pas de gâteaux, de galette,
Sans mon premier ;
Pas de chœur ni de chansonnette
Sans mon dernier ;
Sous terre se trouve la logette
De mon entier.

ENIGMES

Les visages par moi se trouvent embellis ;
J'entreiens sur le teint et la blancheur des lys.
Et l'incarnat des roses.
De l'esprit et du cœur, je me vois le soutien,
Et ceux qui ne m'ont pas n'ont rien,
Quand même ils auraient toutes choses.

A Rome le premier, le second à Bruxelles.
Le dernier à Namur, savez-vous qui je suis ?
J'en doute. Il vous faut donc des lumières
[nouvelles] ;
Eh bien, je suis toujours au milieu de Paris.

Extraits de la Feuille officielle

Convocations d'assemblées

Boncourt. — Le 24, à midi, pour passer les comptes.

Bure-Boncourt-Montignez. — Les électeurs de l'arrondissement d'état-civil sont convoqués le 24 juin, à 3 h., pour procéder à l'élection du suppléant de l'état-civil.

Bontol. — Le 17, à 2 h., pour décider si la commune garantira le déficit de l'exploitation du chemin de fer, s'occuper de la manière de payer la construction d'un nouveau cimetière.

Courgenay. — Le 17, à 2 h., pour passer les comptes, statuer sur une demande tendant à organiser un paturage, ratifier l'acquisition d'un terrain.

Fontenais. — Le 17, à 10 h. 1/2, pour statuer sur une demande d'admission à la bourgeoisie.

Mécourt. — Le 24, à 2 h., pour ratifier la vente d'une maison.

St-Imier. — Assemblée paroissiale le 17, à 11 h., pour s'occuper de la tour de l'église.

Seleute. — Le 17, à 2 h., pour nommer un conseiller et passer les comptes.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.